



**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE D'ARCANGUES
DELIBERATION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 15 AVRIL 2025**

Le Conseil d'administration s'est réuni le quinze du mois d'avril deux mil vingt-cinq à 18h heures et 30 minutes.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Philippe ECHEVERRIA, Président,

Etaient présents : M. MAISTERRENA Didier, Mme FAVRE Nathalie, Mme DUCOURNAU Marcelle, Mme DACHARY Sylvie, Mme BONNARDET Marlène, Mme Marie-Christine CAZAUX, membres élus.

: Mme OURKHIA Annette, M. SAMARAN Max, Mme ALDASORO Sylvie, membres nommés.

Secrétaire de séance : Mme BONNARDET Marlène

Absents excusés :

M. AGUERRE Roger

Mme GRACIET Danièle

Mme HARAN Corinne ayant donné pouvoir à M. MAISTERRENA Didier

Mme HIRIBARREN Marie

Mme MEILLEURAT Martine

Mme SALABERRY PICOT Victoire

Mme THOMAS Nélize

Nombre de membres en exercice : 17

Date de la convocation : 11 avril 2025

Nombre de membres présents : 10

Date d'affichage : 11 avril 2025

Nombre de membres ayant pris part au vote : 11

Pour : 11 Contre : Abstention :

Délibération n° 2025/11

C.C.A.S : affectation du résultat 2024 du budget du C.C.A.S.

Le Président ayant rejoint l'assemblée, expose aux membres qu'il y a lieu d'affecter les résultats de l'exercice 2024 du budget C.C.A.S. En effet il est rappelé au conseil d'administration que les résultats d'un exercice sont affectés au budget primitif après leur constatation, qui a lieu lors du vote du Compte Financier Unique.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L2311-5 relatif à l'affectation du résultat de l'exercice ;

Vu le Compte Financier Unique 2024 pour le budget du C.C.A.S ;

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024

Constatant que le Compte Financier Unique fait apparaître que :

Le déficit de la section de fonctionnement est de 22 357.92€,

Le report au 1^{er} janvier 2024 était de +77 352.29€, cela conduit donc à un solde après intégration du déficit de 2024, à un résultat cumulé de +54 814.37€ au 31 décembre 2024 ;

Après avoir entendu les explications, le Conseil d'administration :

AFFECTE les résultats d'exploitation de l'exercice 2024 comme suit :

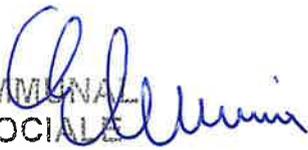
RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2024 : EXCEDENT	54 814.37€
AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068)	0.00€
RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002)	54 814.37€

Adopté à l'unanimité.

Le Président

La secrétaire de séance,

CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE
MAIRIE
64200 ARCANGUES



M. Philippe ECHEVERRIA

Mme Marlène BONNARDET